Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 26 novembre 2026

Le Club des juristes lance un appel à candidatures pour son Prix Olivier Debouzy



Organisée par le Club des juristes, la 15e édition du Prix Olivier Debouzy est lancée. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au lundi 4 mai.

Olivier Debouzy était un avocat français, associé fondateur du cabinet August Debouzy et membre du Club des juristes, reconnu pour sa liberté de ton, sa culture et son humour. En 2011, peu après son décès, le Club des juristes a voulu lui rendre hommage en créant un prix portant son nom.

Ainsi, Prix Olivier Debouzy récompense chaque année une production juridique décalée, originale ou subversive, qu'elle soit écrite ou audiovisuelle, qui aura marqué le monde du droit au cours des derniers mois. Tous les auteurs ayant réalisé une production dans les douze dernier mois peuvent participer. Ils ont jusqu'au 4 mai prochain à minuit pour candidater. Les ouvrages, eux, devront être réceptionnés au

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 26 novembre 2026

plus tard le 5 mai avant 14h au Club des juristes (4 rue de la Planche 75007 Paris).

Les critères de sélections

Un comité de validation au sein du Club des juristes retiendra 10 à 15 candidatures en vue de les soumettre à l'appréciation du jury, qui lui est composé de personnalités du monde du droit et du monde littéraire. Ce jury remettra le Prix au vainqueur lors d'une cérémonie qui se tiendra en juin.

Sept critères feront l'objet d'une attention particulière :

- La pertinence scientifique,
- l'impertinence du discours,
- la liberté de ton,
- l'audace, l'originalité et le courage,
- l'innovation,
- la liberté de forme et de support de communication,
- l'encouragement à la réflexion sur le droit.

Le lauréat succèdera au magistrat Antoine Garapon, qui a remporté le Prix en 2025 avec son livre *Pour une autre justice*, publié aux éditions Presses universitaires de France. Cet ouvrage de 208 pages propose une nouvelle théorie de la justice, au regard de la profondeur des expériences des victimes d'inceste et d'abus sexuels, notamment commis par des religieux, ou des crimes de masse.